



HAL
open science

Ecologie : l'entreprise verte

Jacques Fontanel

► **To cite this version:**

Jacques Fontanel. Ecologie : l'entreprise verte. Entreprendre, Institut d'Administration des Entreprises de Grenoble, 1980. hal-03278816

HAL Id: hal-03278816

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-03278816>

Submitted on 6 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ecologie : l'entreprise verte

Jacques Fontanel

Entreprendre,
Institut d'Administration des Entreprises de Grenoble
Mai 1980

Les systèmes économiques contemporains ont négligé à la fois l'écologie, l'environnement, les inégalités sociales et la démocratie économique. L'accroissement des pollutions de toutes sortes, l'appel du Club de Rome réclamant une croissance zéro, les questions énergétiques, les crises économiques des sociétés occidentales, la contestation des sociétés de consommation se présentent comme des facteurs non négligeables d'une nécessité de passage d'une écologie poético-écologique à une écologie politique. Dans un système capitalisme obnubilé par l'intérêt personnel et le profit à court terme ni la défense de l'exploitation de la terre et des hommes, ni la capacité à s'engager dans une voie démocratique collective ne semble possible. Il faut donc réaménager le régime politique en place en donnant une plus grande place à la démocratie économique et au contrôle sociétale des abus de richesses privatisées.

Contemporary economic systems have neglected ecology, the environment, social inequality and economic democracy. The increase in pollution of all kinds, the call of the Club of Rome for zero growth, energy issues, the economic crises of Western societies, and the contestation of consumer societies are all important factors in the need to move from a poetic-ecological ecology to a political ecology. In a capitalist system obsessed with self-interest and short-term profit, neither the defence of the exploitation of the earth and of human beings, nor the capacity to engage in a collective democratic path seems possible. It is therefore necessary to reorganise the political system in place by giving a greater place to economic democracy and societal control of the abuse of privatised wealth.

Ecologie, démocratie économique, planification souple, inégalités sociales.

Ecology, economic democracy, flexible planning, social inequalities.

L'écologie a longtemps été considérée comme un domaine d'étude réservé aux spécialistes des sciences de la terre, aux climatologues et aux agronomes ou comme une occasion, pour une association, de se faire remarquer par ses positions « réactionnaires » ou « retardées » de ceux qui ne comprennent pas les enjeux du progrès technique et économique. En fait, les abus du système industriel ont suscité peu à peu une modification de cette double perception. Les événements de mai 1968 ont provoqué de nombreuses réflexions sur les raisons profondes de la croissance industrielle et sur l'impérialisme de l'économie sur toutes les décisions de l'homme moderne. Les excès de l'immobilier, l'accroissement des pollutions, l'avènement du Club de Rome réclamant une croissance zéro, les problèmes énergétiques, les crises économiques des sociétés occidentales, la contestation des sociétés de consommation se présentent comme des facteurs non négligeables du passage d'une écologie poético-écologique à une écologie politique. Pourtant deux phénomènes nouveaux jouent aujourd'hui un rôle déterminant dans la redécouverte des contraintes écologiques : la décision du développement pacifique de l'énergie nucléaire, et les marées noires qui ne peuvent plus être conçues comme des accidents aléatoires, mais comme un phénomène à probabilité statistique croissante.

En fait, l'étude de l'écologie, indépendamment du contexte politique (qui organise la vie sociale) n'a d'autre signification que la connaissance des rapports entre l'être vivant et le milieu naturel qui l'entoure ; étudier l'écologie indépendamment d'un regard sur l'organisation de la vie sociale est un acte de fatalisme et de résignation inacceptable. Si le système industriel s'oppose à la vie de la nature ou s'il mutile les potentiels de l'homme, il doit être contesté sur ces seules valeurs. En fait, l'écologie s'interroge sur l'homme, son devenir, son environnement, sa vie de chaque jour. Comme Monsieur Jourdain, nous faisons tous de l'écologie sans le savoir. Mais en le sachant, on peut éviter de faire n'importe quoi sous prétexte que d'autres valeurs, l'argent ou le pouvoir, prédominent.

Le mouvement écologique n'est pas un, il est multiple. Il connaît des hésitations, des trahisons, des ambitions, mais il a d'ores et

déjà apporté Une critique forte de la croissance industrielle contemporaine, une réflexion novatrice sur le gaspillage organisé et la mise en évidence de la nécessité de nouveaux rapports entre l'homme et la nature ? Quelques uns des thèmes développés par les écologistes apparaissent immédiatement légitimes à un nombre croissant de personnes pas nécessairement disposées pourtant à leur égard. L'écologie est un phénomène d'essence politique et économique. Il faut bien admettre que certaines positions politiques ne peuvent résoudre les problèmes écologiques, car elles défendent d'autres priorités, comme la croissance économique ou le profit. Tout le monde est en principe d'accord sur la défense de la nature, mais peu d'acteurs économiques sont disposés à payer le prix de cette protection. La réponse à cette question détermine la plus ou moins grande sensibilité écologique des citoyens.

L'écologie est devenue un « phénomène de société », récupéré par la plupart des courants politiques, de gauche ou de droite, conduisant à une certaine banalisation des projets écologistes. La droite s'intéresse aux électeurs d'abord, car le projet du capitalisme tel qu'il est aujourd'hui vécu, avec la prééminence du profit de court terme, va à l'encontre des impératifs de long terme de l'écologie. La défense du profit privatisé est prioritaire, la défense de la nature et de l'homme apparaît comme un objectif de second rang. Les théories classiques et néo-classiques considèrent que la poursuite, par chaque individu, de son intérêt personnel conduit nécessairement à la maximisation de l'intérêt collectif. Cette proposition est évidemment erronée comme les mathématiques modernes nous l'ont enseignées, mais les économistes continuent de faire comme si cette conclusion était toujours satisfaisante.

Les partis politiques de droite ne peuvent pourtant plus affirmer que le profit constitue la panacée économique, mais ils considèrent, toutes choses égales par ailleurs, que le système capitaliste est le moins mauvais des systèmes. Sur ce point, les réponses apportées par les contestataires du capitalisme ne sont pas toujours très convaincantes. Les écologistes ne peuvent pourtant pas se reconnaître dans la droite, car la logique du capitalisme ne favorise guère l'épanouissement des hommes, par les exploitations et les aliénations qu'elle secrète.

Peut-on pour autant considérer que la gauche se préoccupe d'écologie ? Pendant longtemps, le Parti communiste a considéré l'écologie comme une revendication de riches, de nantis ; ses

positions productivistes le conduisent bien souvent, sous prétexte de chômage frictionnel ou conjoncturel, à réclamer le maintien ou l'essor d'activités économiques difficilement compatibles avec les contraintes écologiques. En fait, s'il existe une corrélation étroite entre gauche et écologie, il faut l'interpréter ainsi : il est difficile d'être écologiste sans être un homme de gauche, mais il est possible d'être un homme de gauche sans avoir de fibre écologiste. Cette dernière position constitue une erreur de logique très courante, mais le productivisme et la production à n'importe quel prix environnemental, semblent encore aveugler les composantes de la gauche traditionnelle.

L'écologie politique réveille, interroge et transforme. Elle incite à une réflexion globale de l'homme qui n'est alors plus analysé sous les seuls angles du producteur, du consommateur et du citoyen. La banalisation de l'écologie n'est pas toujours intéressante, si les impératifs de l'écologie ne sont encore perçus que de manière superficielle, circonstancielle et politiquement opportune. Si les hommes politiques se limitent à cette prise de conscience minimale, les choix qui seront faits pendant cette période de transition et de mutation n'accorderont qu'un poids limité à l'homme et à la nature, face à l'artificialité des profits et des chiffres comptables immédiats. Autant dire que l'on se prépare à des lendemains économiques et sociaux bien sombres...

L'écologie constitue pourtant un nouveau marché susceptible de créer de nouveaux profits et emplois. Elle pourrait être de ce fait récupérée par l'économie industrielle. Cependant, in fine, l'écologie ne semble pas être en mesure de venir au secours du capitalisme. L'OCDE a publié récemment une étude sur les effets des politiques d'environnement dans les économies occidentales et il faut bien admettre que les résultats sont très décevants. L'impact des actions gouvernementales en matière d'environnement sur les grandes variables macroéconomiques des Etats-Unis, du Japon, de la France ou de la RFA est négligeable. Pourtant, la récupération des thèmes écologiques n'est pas une mauvaise chose en soi, car l'écologie c'est l'affaire de tous. Cette « récupération » ne peut manquer de conduire à des résultats positifs, mêmes s'ils sont limités. Si des entreprises antipollution persuadent les pouvoirs publics et les autres entreprises de bien vouloir se munir de dispositifs dépolluants, il ne faut pas faire « la fine bouche ». Par contre, ce type d'action ne

dépasse jamais le stade conjoncturel, et donc de l'artificiel. La recherche du profit peut sans doute susciter des actions favorables à la protection de la nature, mais le primat accordé aux seuls intérêts privés dans le système capitaliste contredit globalement cette proposition. Un bon gestionnaire doit être capable de vendre un site à un promoteur ; son intérêt privé ne correspond pourtant pas à l'intérêt collectif (dont la définition est parfois redoutable, eu égard aux différents niveaux de l'intérêt collectif selon les regards souvent divergents de la commune, du département, de la région, d'un pays ou de l'humanité). Si ponctuellement les entreprises peuvent réduire quelques pollutions, elles n'y ont généralement que rarement intérêt. La logique du capitalisme s'oppose à la logique de l'écologie.

« Deux tendances de société s'opposent aujourd'hui. D'une part une tendance centralisatrice (monopole d'EDF en matière de fourniture et de distribution d'énergie, monopole renforcé de facto par le programme électronucléaire, et d'autre part une société décentralisée, autogérée dont l'énergie solaire à usage individuel peut être, dans le même domaine de l'énergie, le symbole. La question est de savoir comment ces tendances vont s'affronter dans l'entreprise et vers quel type d'entreprise le capitalisme va-t-il devoir, bon gré, mal gré, évoluer ? »(Jacques Bailleux).

Les sociétés capitalistes et socialistes concentrent de plus en plus les pouvoirs entre un nombre de plus en plus limité de sociétés et de personnes. Le système capitaliste secrète le Code du capital fondé sur l'argent et le profit, le système socialiste est organisé autour d'un Code du pouvoir basé sur la hiérarchie et le savoir. La centralisation du pouvoir semble constituer une caractéristique de notre époque. Il devient de moins en moins possible de permettre aux échelons locaux de faire un apprentissage sérieux de la gestion des conflits. L'Etat aspire à tout gérer, à tout diriger, à tout contrôler. Les entreprises qui souhaitent acquérir une compétitivité internationale sont souvent conduites à concentrer le pouvoir, par le biais de la création de sociétés multinationales ou transnationales, de la concentration industrielle, des ententes ou des trusts.

Il existe cependant, à l'intérieur des entreprises, des efforts certains de déconcentration (responsabilité déléguée) ont été engagés, mais la décentralisation des pouvoirs (responsabilité de l'unité décentralisée pleinement reconnue) n'est que rarement à

l'ordre du jour. Il faut aussi reconnaître que la déconcentration est un impératif de gestion face au gigantisme de certaines sociétés et la complexité accrue de l'action « entrepreneuriale ». Le capitalisme actuel favorise considérablement les grandes firmes et l'impératif de l'exportation suscité par les pouvoirs publics accélère ce mouvement, quand bien même certaines petites et moyennes entreprises connaissent des succès non négligeable à l'étranger. Nous vivons aujourd'hui une période charnière, avec face à nous des avenir très différents. Le mouvement de concentration que nous connaissons n'est pas nécessairement inéluctable et une crise économique peut conduire à un nouveau protectionnisme susceptible de remettre en cause les « économies d'échelle » dues à la dimension des firmes. Nous n'avons jamais eu autant de prévisionnistes qu'aujourd'hui, mais jamais depuis 50 ans nous n'avons connu des prévisions aussi divergentes. Il est difficile de prévoir... surtout l'avenir. L'entreprise capitaliste peut rester fondamentalement ce qu'elle est, mais le capitalisme n'entame-t-il pas une nouvelle période de crise ?

Dans ce contexte, une autre perception sociétale doit être envisagée, avec la mise en place d'une société soucieuse des impératifs écologiques, non seulement pour les citoyens contemporains, mais aussi pour l'avenir de l'humanité. Cette société a besoin de projets, le spontanéisme revendiqué par quelques écologistes ne me semble viable que si l'on est capable de détruire la mémoire collective, ce qui évidemment n'est pas souhaitable. Chaque homme est un être historiquement situé et daté dans une société construite sur de plus ou moins longues périodes. Ses expériences et ses objectifs le transforment continuellement. Le spontanéisme n'est pas une qualité sociale, il peut déboucher sur l'irresponsabilité et l'impulsivité.

Nos peuples ont encore le souvenir vivace de la faim. Cette misère ne peut inciter les citoyens à tenter l'aventure. Il faut au contraire réfléchir à l'édification d'une société plus humaine. Or, Karl Marx, malgré l'intérêt de ses analyses, a commis l'erreur de ne pas vouloir faire « bouillir les marmites de l'histoire ». Dans ce contexte, il n'a donné aucune orientation sur la « dictature du prolétariat » de la fin de la révolution. Il a refusé de préciser les règles structurelles et systémiques des systèmes socialistes et communistes, permettant ainsi à n'importe quelle expérience (centralisée ou décentralisée, dictatoriale ou démocratique) de se réclamer de ses réflexions. Sauf dans les rêves, il n'existe pas

de société merveilleuse dans laquelle tous les conflits ont disparu.

Au plan économique, le champ est largement ouvert, avec en toile de fond la survie biologique et sociétale des populations. Il faut bien reconnaître que les deux systèmes capitalistes et socialistes n'ont pas réussi à satisfaire les besoins principaux de l'ensemble de la population mondiale. François Perroux rappelait que l'économie doit, a minima, se fixer trois objectifs prioritaires : nourrir les hommes, soigner les hommes, libérer les esclaves ». A partir de ces trois contraintes essentielles, il faut déterminer les moyens à mettre en œuvre. Le capitalisme crée le tiers et quart mondes et il ne semble pas que le socialisme actuel soit à même de libérer les esclaves de la pensée unique. Il est donc nécessaire de déterminer quelques orientations principales des moyens susceptibles d'être utilisés. Il faut apporter des solutions démocratique à la règle de « l'abusus » défini par le droit romain. L'appropriation collective des moyens de production n'est qu'un moyen et s'il s'avérait que celui-ci est moins efficace que celui de l'appropriation privée, il devrait être tout ou partiellement rejeté, hors l'exercice nécessaire du pouvoir régalién. En outre, la notion de propriété collective peut avoir plusieurs sens, elle ne se confond pas avec la propriété étatique.

Une planification souple de l'économie est nécessaire. Elle s'oppose à la planification soviétique, qui in fine fixe des règles verticales indiscutables. La planification plurigérée n'est pas imposée du sommet par les autorités de l'Etat, d'abord parce qu'elle se situe au niveau des régions, qu'elle suppose la participation effective des agents économiques pour la définition d'un avenir commun à tous les citoyens. Il s'agit principalement de définir les liaisons entre les besoins principaux de tous et le système de production et de répartition à mettre en place. La planification constitue de fait plus un organe de coopération et de coordination qu'un instrument de décision. Il s'agit de répondre aux besoins des personnes, d'éviter les gaspillages et de préparer les solutions pour demain, dans le respect de la nature et de la vie sur Terre. Sans ignorer les impératifs économiques, elle doit donner une dimension plus large de l'homme.

La planification « soviétique » est autoritaire. On ne peut manquer d'être surpris par la faiblesse de l'analyse des besoins des citoyens. Les planificateurs raisonnent de manière peu

différente de celle des technocrates occidentaux et des grands managers des firmes multinationales. Ils définissent ainsi les besoins des hommes par une certaine quantité de nourriture, laquelle sera plus carnée dans les régions froides que dans les régions tempérées. Ce type d'analyse n'est pas inutile, bien au contraire, mais limiter l'analyse des besoins des hommes à ces seuls indicateurs ne peut manquer d'être inquiétant concernant la conception de l'homme qui en découle. « Au lieu de concevoir le développement comme s'appliquant à l'homme et à la femme en tout lieu, on le conçoit comme s'appliquant aux choses, aux systèmes et aux structures ». Toute planification démocratique doit mettre en lumière et respecter toutes les dimensions de l'homme.

Le système de la concurrence n'est pas une règle définitive, elle ne peut pas être la seule norme des actions économiques, elle pose souvent plus de problèmes de vie qu'elle n'en résout. Elle développe des situations de tension, de domination, de luttes inégales, d'abnégation, de conflits quotidiens, de précarité peu propices au développement de toutes les potentialités de l'homme. L'homme d'affaires ne peut réussir qu'au prix d'un travail acharné, mais il court toujours après ce « mieux » qui, transcrit en langage de la firme conduit aux inégalités sociales excessives, à la pauvreté pour ceux qui s'accommode mal à ces contraintes, au rejet des propositions sociales pourtant justifiées, au vol (plus on trompe quelqu'un sur la qualité et le prix de revient du produit à vendre et plus l'entreprise fera de profit, surtout en situation de concurrence monopolistique), à l'inquiétude des échéances., etc.

Deleuze et Guattari (1975) offrent une image intéressante et suggestive de cette situation. « Le bourgeois donne l'exemple, il absorbe la plus-value à des fins qui, dans leur ensemble n'ont rien à voir avec la jouissance ; plus esclave que le dernier des esclaves, premier servant de la machine affamée, bête de reproduction du capital, intériorisation de la dette infinie ». C'est beau comme un poème pessimiste, s'est significatif comme une caricature, mais surtout c'est sans doute une vérité cachée de formes d'aliénation de chaque personne face au destin offert à la violence d'une efficacité économique sans fin. D'ailleurs, dans les comptes des entreprises, tout est normé. Il n'est comptabilisé que ce qui appartient à celui qui développe ses lignes de passif et d'actif. De nombreux facteurs, souvent difficiles à chiffrer, sont exclus, comme le coût humain, les effets externes (nuisance,

pollutions diverses), l'utilité réelle des biens et services produits, l'obsolescence programmée, etc. Une perception écologique des comptes modifierait considérablement les résultats.

La comptabilité classique des entreprises n'est pas satisfaisante. Par exemple, le calcul de l'amortissement répond plus à des agréments fiscaux qu'à des règles spécifiquement économiques mettant en évidence l'usure et l'obsolescence. Pour l'entrepreneur, la comptabilité ne se présente pas toujours comme un instrument d'information fiable, à la fois parce que les hypothèses de construction et les règles administratives et fiscales conduisent à des interprétations qui ne permettent pas toujours de guider l'action. Pour l'inspecteur des impôts, il s'agit d'un instrument d'information intéressant, mais pas toujours très fiable non plus. Le problème principal est de déterminer un instrument plus efficace, en modifiant sans doute quelques réglementations. Globalement, la comptabilité privée n'est pourtant pas contestée au niveau de ses principes et aucun instrument d'information ne paraît aujourd'hui capable de se substituer à elle. Il est loin le temps où Goethe pouvait affirmer que la comptabilité en partie double constituait l'exemple même de la perfection, mais il est difficile de remplacer un instrument tant qu'il n'est pas démontré qu'il est techniquement dépassé par un autre.

Cependant, la comptabilité classique oublie de nombreux facteurs importants. Peut-on demander à une entreprise privée de comptabiliser les nuisances qu'elle provoque ? Certains économistes répondent positivement à cette question, en invoquant l'utilisation du principe pollueur-payeur ? Dans ce cas, les effets externes sont « internalisés » et ils deviennent de facto des coûts pour l'entreprise. Ce n'est donc pas la comptabilité qui doit être remise en cause, mais son utilisation. Par contre, le concept d'utilité des biens et services est autrement plus important dans la contestation de la comptabilité et de la quantification excessive de l'économie. En effet, peu importe ce qui est produit, ni comment le bien et service est produit. La comptabilité ne retient que les problèmes dits qualitatifs, ce n'est d'ailleurs pas ce qui lui est demandé. La comptabilité, déshumanisée, ne retient que les chiffres exprimés en unités monétaires. Il n'est pas possible de savoir si le produit vendu est un poison pour la santé des hommes ou s'il s'agit d'un produit alimentaire essentiel ou si les ouvriers les ayant fabriqués sont exploités ou non.

Les analyses économétriques fournissent quelques informations utiles pour comprendre l'évolution des grands agrégats économiques à la suite d'éléments spécifiques de politique économique. Cependant, compte tenu de la qualité discutable (notamment en termes de contenu) du PIB et des agrégats, l'information fournie est alors « formatée » par les règles du recueil, de l'étude et des hypothèses formulées par les statisticiens. L'intérêt pour la firme est souvent limité à une perception générale de l'évolution des économies nationales qui peut ouvrir ou fermer d'éventuels marchés.

Il ne faut demander à un instrument que ce qu'il est sensé renseigner. Or, les résultats obtenus suggèrent une impression favorable ou défavorable de la firme. La comptabilité quantifie les flux et les stocks, elle n'a pas pour vocation de donner une image complète de la qualité de la production et une image positive ou négative de l'entreprise elle-même. Les comptes sont importants dans les entreprises, mais il ne faut pas exagérer leur rôle. Une perception écologiste des comptes impliquerait d'autres règles. Il semble cependant illusoire d'exiger des entreprises la prise en compte des effets externes autrement que par le canal d'une réglementation précises et contraignante.

Le système capitaliste pose paradoxalement l'intérêt personnel comme le dogme essentiel de la vie sociale. Si une pollution pose problème à une collectivité de personnes, à titre personnel il est parfois plus utile de payer une amende plutôt que de récurer les cuves de pétrole. Le coût de la dépollution sera assuré par les collectivités publiques. Le système capitaliste défend toujours l'intérêt économique personnel, jamais l'éthique ou l'intérêt collectif. Les études d'internalisation des coûts d'une activité dégradante pour l'environnement et la santé des hommes existent, mais elles se heurtent à de multiples difficultés. L'utilisation du principe pollueur-payeur ne manque pas d'intérêt, car elle rétablit la réalité des coûts, elle déplace la demande vers les biens et services moins polluants, elle oriente les techniques de production, mais il est souvent difficile de savoir qui est le pollueur et qui est le payeur. Les coûts de la pollution atmosphérique sont difficilement mesurables et quantifiables en termes monétaires. Le système de contrôle administratif empêche les effets irréversibles des pollutions et des destructions potentielles, mais il favorise les lourdeurs administratives et il décourage souvent les industriels, tout en favorisant les intérêts de ceux qui obtiennent des passe-droits.

La comptabilité d'une société écologique connaîtra certainement les mêmes difficultés d'information, mais la vie sociale ne favoriserait plus les situations courantes dans lesquelles l'intérêt individuel s'oppose et s'impose à l'intérêt d'une collectivité, dans le cadre de décisions qui réfutent tout favoritisme. La mise en évidence des pollutions conduirait immédiatement à des mesures correctives ou à une décision d'acceptation de cette pollution compte tenu d'impératifs économiques majoritairement reconnus.

Une société plurigérée repose sur cinq principes fondamentaux.

- Les technologies « dures » sont contrôlées ou refusées. Il s'agit alors de défendre les productions faiblement consommatrices d'énergie, de combattre les pollutions de toutes sortes, de favoriser le recyclage, d'empêcher l'usure et l'obsolescence planifiée, de décentraliser les responsabilités collectives, de respecter le travail et les travailleurs, d'éviter les inégalités productrices de pauvreté, de protéger les particularismes régionaux et locaux et de réduire le rôle dominant de l'argent.

- La diversité des hommes ne peut s'exprimer exclusivement par la possession des biens. Le développement artificiel de la rareté est une source de pouvoir. Il faut sans doute rompre avec les inégalités sociales et la croissance économique ininterrompue développée par le système industriel. Il faudrait sans doute concevoir un revenu maximum (comme il existe un revenu minimum) et limiter l'appropriation privée des terres et des activités économiques.

- La propriété telle qu'elle est conçue est un instrument de puissance, qui conduit souvent à l'exploitation du travailleur salarié. La propriété collective des pays socialistes débouche sur une appropriation des moyens de décision par une minorité politico-bureaucratique, qui se présente inadéquatement comme l'expression de la volonté populaire. Les écologistes recherchent la mise en place d'une économie plus conviviale, solidaire, plus épanouissante pour l'ensemble de la population. Les modalités du pouvoir dans les sociétés industrielles sont à la fois contraignantes et réductrices.

- L'égalité des personnes doit constituer un principe fondamental. Elle ne s'oppose pas au principe de la diversité, car l'égalité dont il s'agit concerne la satisfaction de besoins essentiels et des droits accordés à chacun.

- Enfin, le principe de fraternité devient le corollaire de ceux de liberté et d'égalité. La société écologique doit promouvoir le

combat contre la misère et les solidarités, comme la sécurité de l'emploi, l'abolition des règles hiérarchiques traditionnelles, le refus du nationalisme égoïste, la suppression progressive des armes non dissuasives et l'exclusion des effets de domination manifestes.

A partir de ces objectifs, plusieurs types de sociétés peuvent être conçus, sur la base de l'abolition progressive du droit de propriété privée des moyens de production au-delà d'un certain seuil démocratiquement défini, soit par une déclaration ad hoc, soit éventuellement en supprimant progressivement certains pouvoirs que la propriété privée d'aujourd'hui confère. La propriété collective devrait se situer au niveau local et des procédures de normalisation, de coopération et de concertation devraient être mises en place. La plurigestion ne s'oppose pas à l'initiative individuelle, mais elle se doit de contrôler le pouvoir de l'argent par le contrôle de l'utilité sociale de la fabrication des produits. Cette décision est plus simple et plus satisfaisante que celle qui est prise dans un système capitaliste (conditionnée par l'apport initial de ressources financières) que celle qui prévaut dans un système socialiste qui ne lui accorde qu'un rôle résiduel. Il s'agit de faire appel aux compétences et aux avis des principaux intéressés.

Les associations doivent se constituer librement en fonction des intérêts collectifs (nature, éducation, santé, notamment). A côté de ces procédures décentralisées, il est nécessaire d'instituer des procédures de solidarité. Des instances de coordination sont élues par les unités décentralisées selon des règles démocratiques, avec des affiliations avec les niveaux territoriaux plus larges. Chaque unité conserve une part importante d'autonomie, mais elle ne peut pas non plus s'opposer aux autres unités décentralisées si celles-ci sont largement majoritaires. Chaque niveau plus agrégé développe une procédure d'information itérative mutuelle et de mise en évidence des conflits entre les projets. Le mode de réalisation des objectifs collectifs est laissé à la responsabilité de l'unité de base, mais la liaison entre la production de biens et services et la satisfaction des besoins doit être préparée dans le cadre d'une planification incitative qui coordonne les activités économiques essentielles et fixe démocratiquement les règles de fonctionnement collectives des unités décentralisées. Il s'agit alors de lutter contre les inégalités économiques et de développer les activités d'intérêt général. Les associations jouent un rôle déterminant dans cette

organisation systémique en disposant, en première instance, d'un droit de veto susceptible d'être levé selon des procédures ad hoc.

Notre société et même l'humanité sont en crise, il faut lui offrir des voies de rechange. Elle dégage des inégalités croissantes, elle maintient les systèmes endogènes de pauvreté, elle gaspille de manière irréversible de nombreuses ressources minérales et végétales, elle modifie progressivement le climat, elle reste fortement militarisée, avec la capacité à détruire plusieurs fois la vie sur terre. Un tel système, s'il était représenté dans les livres, semblerait utopique par sa capacité à produire et sa capacité à tout détruire, sans que la satisfaction des besoins essentiels soit assurée à tout le monde. L'utopie propose des règles qui dépassent le champ conventionnel du possible. Le système industriel conduit à des abus cumulatifs qui risquent de transformer à terme notre planète en un immense brasier ou à un cimetière éternel et monopoliste. Une utopie, c'est une pensée qui n'est pas réalisée, mais qui n'est pas nécessairement irréalisable. Elle sert à faire avancer la réflexion sur la vie.

Les entreprises, qui sont des aventures humaines, doivent se réformer. Plusieurs thèmes de réforme doivent être abordés, mais sans que les solutions soient déjà toutes tracées. Ainsi en est-il pour :

- La propriété des moyens de production,
- Le partage des décisions collectives. Pour les gestionnaires, comme un leitmotiv, la responsabilité ne se partage pas. Cette règle appartient plus à un raisonnement issu de la méthode. Pour Marglin, la division du travail n'a pas pour objectif la recherche d'une efficacité technique supérieure, mais elle répond plutôt à la nécessité d'un contrôle de la classe ouvrière. Il est clair que dans les sociétés capitalistes, le pouvoir ne peut se partager, cette dilution de la responsabilité supprime toute justification à la différenciation sociale issue de l'action. Notre système est dominé par le Code du capital, créé par les classes dirigeantes, dans le but de développer une double exploitation au niveau de la sphère de production et de la sphère de la consommation. Les modes de production actuels sont fondamentalement différenciateurs, soit par le canal de la marchandise et de sa valeur sociale, soit par l'intermédiaire de la hiérarchie développée par un Pari sans tâche et sans faute, qui lave plus blanc que blanc comme dirait Coluche, préoccupé uniquement

par l'intérêt de la classe ouvrière qu'il est inutile par ailleurs de consulter.

La gestion des entreprises doit faire appel à des techniques sophistiquées, mais nécessaires au niveau de la compréhension des actions les plus efficaces compte tenu des objectifs définis. Cependant, l'entreprise ne peut s'intéresser qu'à elle-même, elle intéresse toute la collectivité et il n'est pas sain qu'un petit groupe dispose de tout le pouvoir de décision. L'autogestion donne le pouvoir aux travailleurs, mais dans ce cas, elle ne résout pas nécessairement les préoccupations des consommateurs ou des écologistes. Si l'on ne donne pas à ces groupes la possibilité de réagir par un droit de veto qui pourrait évidemment ensuite être levé par des procédures ad hoc, cela revient à dire que les seuls travailleurs de l'entreprise sont les dépositaires de l'intérêt général. C'est à la fois dangereux et malsain.

- Des structures plus humaines doivent être mises en place, en développant l'esprit d'équipe.

- L'entreprise ne doit pas rechercher le maximum de profit pour les propriétaires. Elle doit se préoccuper de l'intérêt général du milieu dans lequel elle vit et des consommateurs.

L'entreprise capitaliste, souvent efficace par rapport à son objectif, est aussi polluuse, exploiteuse et souvent tricheuse. Pour le capital, une meilleure sécurité pour les travailleurs est apparentée à un coût. Pour la collectivité, la sécurité du travail devient un progrès. Cela ne veut pas dire pour autant que l'action de l'entreprise se passera des techniques de gestion, bien au contraire. Souvent, à l'étudiant contestataire qui critique les systèmes économiques et se limite à celle-ci, il peut lui être demandé ce qu'il ferait en tant qu'économiste si ses vœux de révolution étaient exhaussés. Serait-il capable d'informer les avantages et inconvénients collectifs d'une opération sur un marché, pourrait-il utiliser les tableaux d'inputs-outputs ou comprendre les conclusions d'un modèle économétrique. Pourrait-il expliquer les principes de la comptabilité analytique, lire un modèle de simulation, proposer une organisation rationnelle de la production, compte tenu des contraintes sociales et sociétales démocratiquement définies. Il est vrai que la plupart des techniques de gestion disponibles sont enseignées avec un solide bagage idéologique.

En ce sens, l'essor de l'informatique devrait permettre une meilleure gestion décentralisée de l'entreprise. Ces technologies disposent d'un potentiel de décentralisation extraordinaire, mais

elle peut tout aussi bien conduire, dans un système dictatorial, à un mouvement de concentration. L'informatique est un outil. Il peut servir à comme un marteau pour planter un clou ou pour taper sur la tête d'un ennemi. L'informatique sera ce que le système en fera, les hommes étant encore partiellement dépassé par un système qu'ils ont mis eux-mêmes en place.

La question est aussi de concilier efficacité et égalité quand la sanction du salaire n'existe plus. Il s'agit évidemment d'un objectif à long terme vers lequel il faut tendre. Toute inégalité n'est d'ailleurs pas justifiée sur la seule base de l'efficacité, sinon les femmes disposeraient de salaires plus conséquents. L'inégalité des revenus secrète la pauvreté, elle justifie l'exploitation du tiers monde, elle laisse croire que chacun reçoit selon son mérite, alors que le système industriel donne en fonction de son appartenance de classe, de sexe ou de race. Comment définir la rentabilité d'un chef de bureau ou celle d'un contrôleur des finances ? Il est alors avancé que c'est le résultat de l'offre et de la demande, une loi qui n'explique pas l'essence des choses et ne justifie guère, en plus ou en moins, un salaire fixé par les propriétaires. On connaît donc le prix de revient du responsable, mais il est difficile de savoir ce qu'il rapporte. Même si l'analyse peut donner une estimation de cette productivité, le calcul ne fait référence qu'à la productivité immédiate et privée, sans connaître pour autant l'utilité de ses décisions sur un espace de temps plus long. Un choix de court peut s'avérer très fructueux immédiatement et s'avérer catastrophique à terme au regard des effets pervers qu'elle suppose. Le calcul de cette efficacité ne devrait d'ailleurs pas se limiter au seul jugement de l'entreprise, alors même que des coûts externes et d'opportunité ne sont pas calculés pour la collectivité.

Le système industriel tel qu'il existe nous conduit vers la probabilité d'un abîme. Nous pouvons aujourd'hui détruire mille fois la Terre. Un milliard de personnes souffrent encore de la faim et deux ou trois autres milliards souffrent de sous-nutrition. Comme progrès, on pourrait faire mieux, eu égard aux technologies modernes. Le temps de chaque homme lui appartient de moins en moins, entre la nécessité du travail et la récupération de cette force de travail. Les écologistes savent bien que toute production conduit à des pollutions potentielles, mais pourquoi ne pas chercher à se prémunir de ces dernières. Pourquoi ne pas chercher des solutions alternatives moins polluantes, pourquoi accepter des destructions irréversibles. Le

système industriel, par sa formidable efficacité technologique, a réduit la place de l'homme dans la société. Tout progrès qui réduit l'homme est une bêtise, ce que nous accumulons ces dernières années. Le système industriel doit être réformé pour ne plus être d'abord une force d'aliénation. Il faut réinstaurer les vraies valeurs démocratiques, modifier nos attitudes et nos pensées. Le progrès doit être au service de l'homme et arrêter d'imaginer que le progrès doit inciter les hommes) perdre sa capacité de vivre hors de son univers productif et consommateur.

Bibliographie

Bailleux, J. (1979) *Ecologie : l'entreprise verte*, Entreprendre, Institut d'Administration des Entreprises de Grenoble, Mai.

Baudrillard, J. (1968), *Le système des objets*, Gallimard.

Baudrillard, J. (1970), *La société de consommation*, Gallimard.

Chombart de Lauwe (1975), *Les intérêts contre les besoins, la double nécessité*, La Pensée, Avril.

Club de Rome (1972), *Halte à la croissance ?* Fayard, Paris.

Deleuze, G., Guattari, F. (1975), *Capitalisme et schizophrénie. L'anti-Œdipe*, Editions de Minuit, Paris.

Fontanel, J. (1974), *Les techniques de simulation informatique dans l'analyse macroéconomique*, Thèse, Grenoble, 26 Février.

Fontanel, J. (1975), *Informatique et Sciences Economiques, Economies et Sociétés Cahiers ISMEA, Série HS n° 18.*

Fontanel, J. (1977), *Simulation macroéconomique appliquée. Un essai pédagogique*. Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble.

Fontanel, J. (1977) *Conceptualisation de la simulation dans l'analyse macroéconomique* *Revue Economique*, Mai 1977

Fontanel, J. (1979), *Introduction à l'analyse des besoins économiques et sociaux. Besoins et planification*. Université des Sciences Sociales de Grenoble.

Fontanel, J. (1979), *Ecologie, économie et plurigestion*, Editions Entente.

Fontanel, J. (1979), *Minimum vital, pauvreté et inégalité. . Besoins et planification*. Université des Sciences Sociales de Grenoble.

Fontanel, J. (1979), *L'anti-publicité*, Diffusé par les Presses Universitaires de Grenoble, 1977, 2ème édition, Grenoble

Galbraith, J.K. (1970), *L'ère de l'opulence*, Calmann Levy, Paris.

Guillaume, M. (1975), *Le capital et son double*, PUF. Paris.

Girard, R. (1961) *Désir mimétique et rivalité, La violence et le sacré*, Ed. Grasset, Paris.

Marx, K. (1960) *Le Capital*, Editions Sociales, Paris, 1969 .

Perroux, F. (1952), Les coûts de l'homme, *Economie Appliquée*, janvier-mars.